



Références : SG/LD/PS-2022268

N° domaine : 3.3

**DECISION DU MAIRE PRISE EN VERTU DE L'ARTICLE L2122.22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
VILLE D'ERAGNY SUR OISE
CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX
REGULARISATION**

Le Maire de la Commune d'ERAGNY-SUR-OISE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2122.22,

VU la délibération du Conseil Municipal du 23 mai 2020, donnant délégation au Maire en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les conventions pour la mise à disposition à titre gratuit de locaux communaux, Maison des Associations, avec :

- l'association « Théâtre UVOL », représentée par madame Cynthia Common, présidente, Maison de quartier de Chennevières 2 place Louise Michel 95310 Saint Ouen l'Aumône, salle Grillon, les mercredis,
- l'association « Sanguine et crayons », représentée par madame Cécilia Martin, présidente, Visage du Monde, antenne de quartier haut de Cergy 10 place du Nautilus 95800 Cergy le Haut, salle Coccinelle, les mercredis, jeudis et vendredis, et salle Scarabée, les vendredis,
- l'association « Pique et patch », représentée par madame Brigitte Vandamme, présidente, 15 rue des Fonds Bleus 95610 Eragny, salle Scarabée, les lundis, les samedis 3 et 17 septembre 2022, 1^{er}, 15 et 29 octobre 2022, 5 et 26 novembre 2022, 3 décembre 2022, 7 et 28 janvier 2023, 4 et 25 février 2023, 4 et 18 mars 2023, 1^{er}, 15 et 29 avril 2023, 6 et 20 mai 2023, 3 et 17 juin 2023 et 1^{er} juillet 2023,
- l'association « Le secours populaire », représentée par madame Anne-Marie Reyal, présidente, 31 rue des Etourneaux 95610 Eragny, salle Libellule ou Scarabée, les vendredis,
- l'association « Le fil en scène », représentée par madame Sylvie Andre, présidente, 100 rue Saint Sébastien 78300 Poissy, salle Scarabée, les mardis et samedis 10 et 24 septembre 2022, 8 et 22 octobre 2022, 12 et 19 novembre 2022, 10 décembre 2022, 14 et 21 janvier 2023, 11 et 18 février 2023, 11 et 25 mars 2023, 8 et 22 avril 2023, 13 et 27 mai 2023, 10 et 24 juin 2023 et le 8 juillet 2023,
- l'association « La compagnie des Foubadours », représentée par madame Mélanie Brument, présidente, 4 rue du Manège 95610 Eragny, salle Grillon, les mardis, et salle Scarabée, les vendredis,
- l'association « Empreinte », représentée par madame Christine Bataille, présidente, Maison des associations 13 allée du Stade 95610 Eragny, salle Coccinelle, les samedis,
- l'association « Evolution mouvement présence », représentée par monsieur Didier Quiquerez, président, 6 bis avenue des Tilleuls 78510 Triel sur Seine, salle Grillon, les vendredis,
- l'association « EMEX », représentée par monsieur Carradot, président, Maison des associations 13 allée du Stade 95610 Eragny, salle Libellule, les samedis 10 septembre 2022, 1^{er} octobre 2022, 22 octobre 2022, 19 novembre 2022, 3 décembre 2022, 7 janvier 2023, 3 février 2023, 3 mars 2023, 1^{er} avril 2023, 5 mai 2023, 3 juin 2023, 1^{er} juillet 2023,
- l'association « Dialogue et liberté des sourds 95 », représentée par monsieur Alain Millot, président, Maison des associations 13 allée du Stade 95610 Eragny, salle Scarabée, les mercredis, salle Grillon, les jeudis, et salle Coccinelle, les mardis,
- l'association « Crazy art », représentée par monsieur Jean-Michel Braud, président, 7 rue du Barreau 95280 Jouy le Moutier, salle Grillon, les mardis et vendredis, et salle Scarabée, les jeudis,
- l'association « APEO », représentée par madame Solange Mer, présidente, 20 chemin des Beaux Vents 95610 Eragny, salles Abeille, Grillon et Libellule, les samedis, et salle Cigale, les vendredis,
- l'association « APSAVO », représentée par monsieur Gratay, président, 1 rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise, salle Libellule, les mardis,
- l'association « Musicacite », représentée par monsieur Olivier Lefevre, président, Maison des associations 13 allée du Stade 95610 Eragny, salle Abeille, les lundis, mardis et mercredis,

- l'association « Bridge club Cergy-Pontoise », représentée par monsieur Cuni, président, Maison des associations 13 allée du Stade 95610 Eragny, salle Coccinelle, les lundis et jeudis, et salle Grillon, les lundis et jeudis,

Pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} septembre 2022, pendant les périodes d'enseignement scolaire selon les conditions fixées dans les conventions,

DECIDE

ARTICLE 1er : de SIGNER les conventions susvisées avec les associations « Théâtre uvol », Maison de quartier de Chennevières 2 place Louise Michel 95310 Saint Ouen l'Aumone, « Sanguine et crayons », Visage du monde, Antenne de quartier haut de Cergy 10 place du Nautilus 95800 Cergy le Haut, « Pique et patch », 15 rue des Fonds Bleus 95610 Eragny, « Le secours populaire », 31 rue des Etourneaux 95610 Eragny, « Le fil en scène », 100 rue Saint Sébastien 78300 Poissy, « La compagnie des Foubadours », 4 rue du Manège 95610 Eragny, « Empreinte », Maison des associations 13 allée du Stade 95610 Eragny, « Evolution mouvement présence », 6 bis avenue des Tilleuls 78510 Triel sur Seine, « EMEX », Maison des associations 13 allée du Stade 95610 Eragny, « Dialogue et liberté des sourds 95 », Maison des associations 13 allée du Stade 95610 Eragny, « Crazy art », 7 rue du Barreau 95280 Jouy le Moutier, « APEO », 20 chemin des Beaux Vents 95610 Eragny, « APSAVO », 1 rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise, « Musicacite », Maison des associations 13 allée du stade 95610 Eragny, « Bridge Club Cergy-Pontoise », Maison des associations 13 allée du stade 95610 Eragny,

ARTICLE 2 : DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au contrôle de légalité dont ampliation sera publiée au recueil des actes administratifs de la Ville.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, publication et de sa transmission au Représentant de l'Etat.

FAIT A ERAGNY-SUR-OISE, le 15 septembre 2022

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile de France